

DROIT A L'IMAGE (cocher la case correspondant à votre choix)

Les prises de vue (photos et vidéos) effectuées dans le cadre des différentes activités de l'école fréquentées par votre enfant sont susceptibles d'être utilisées par la Ville de Mazan afin de présenter les actions mises en œuvre lors des activités périscolaires et aucunement dans un but commercial. Les éventuels commentaires accompagnant la reproduction des images respecteront l'anonymat de l'enfant et ne porteront pas atteinte à sa réputation.

- Autorise la prise de vue ainsi que la publication de l'image de mon enfant
- N'autorise pas la prise de vue ainsi que la publication de l'image de mon enfant

Protection des données personnelles

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;
Règlement (UE) 2016/679 et directive 2016/680 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016;
Loi n° 2018-493 du 20/06/2018 relative à la protection des données personnelles,

Conformément aux prescriptions de la loi informatique et libertés et aux directives européennes sur la protection des données personnelles, vous êtes informé que les données personnelles recueillies par la commune de MAZAN sur imprimé papier ou via son site informatique lors d'une demande d'accès à l'un des services publics relevant de sa compétence, font l'objet d'un traitement informatique (inscriptions écoles et/ou garderie, facturation afférentes, etc..).

Les destinataires de ces données sont la Mairie de Mazan, le service des affaires scolaires ainsi qu'éventuellement l'Éducation Nationale, pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies.

Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et que vous pouvez exercer en vous adressant à Mairie de Mazan – service des affaires scolaires – 66, Bd de la Tournelle – 84380 MAZAN ou par courriel à contact@mazan.fr.

Je soussigné(e) Mme / M représentants légaux de(s)
enfant(s) mentionné(s) en page n°1 :

- confirme la présente inscription,
- certifie l'exactitude des informations renseignées,
- reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs des prestations,
- reconnaît avoir pris connaissance des informations liées au traitement des données à caractère personnel et au droit à l'image,

Fait à le

Signature des représentants légaux:



RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

GARDERIE

ENFANT n°1 Niveau scolaire (2024-2025) :

NOM : PRENOM :

Date de Naissance: SEXE :

Mise en Place d'un PAI: Oui Non Enfant reconnu handicapé: Oui Non En cours

Allergies et traitements:

ENFANT n°2 Niveau scolaire (2024-2025) :

NOM : PRENOM :

Date de Naissance: SEXE :

Mise en Place d'un PAI: Oui Non Enfant reconnu handicapé: Oui Non En cours

Allergies et traitements:

ENFANT n°3 Niveau scolaire (2024-2025) :

NOM : PRENOM :

Date de Naissance: SEXE :

Mise en Place d'un PAI: Oui Non Enfant reconnu handicapé: Oui Non En cours

Allergies et traitements:

RESPONSABLES DE L'ENFANT

NOM ET PRENOM : Parent n°1 (ou responsable légal) Parent n°2 (ou responsable légal)

ADRESSE :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Adresse mail (ARG-famille) :

Les parents sont : Mariés/ Pacsés En concubinage Divorcés/ séparés Veuf/Veuve

Garde alternée : Oui Non Temps de garde :

TEMPS DE GARDERIE (cocher la case correspondant à votre choix)

- Autorise mon enfant d'élémentaire à sortir seul de l'établissement à la fin du temps de la garderie
- Autorise en mon absence, mon enfant à sortir de l'établissement à la fin du temps de garderie accompagné d'une personne mentionnée ci-dessous:

NOM ET PRENOM	LIEN DE PARENTE	TELEPHONE

Justifiatifs à fournir avec le dossier d'inscription
les dossiers non complets ne seront pas acceptés

Dans tous les cas:

- Attestation d'assurance scolaire nominative pour l'année d'inscription
- Attestation CAF/MSA à jour (avec quotient familial)
- * En l'absence de justificatif du quotient familial le tarif appliqué sera celui: "QF: 1501 et plus"

Les cas échéant:

- Jugement organisant la garde de l'enfant
- Jugement organisant les modalités d'exercice de l'autorité Parentale
- Tout document utile permettant la bonne prise en charge de l'enfant

Informations relatives au réglément des prestations et à l'accès au Portail famille

1^{ère} inscription d'un enfant ou d'une fratrie à la garderie de Mazan :

L'adresse mail que vous avez renseignée nous permettra de créer votre compte ARG (portail-famille). Elle servira d'identifiant pour votre connexion et pour recevoir vos notifications. Vous recevrez votre mot de passe sécurisé par mail. Lien de connexion : <https://mazan.argafrance.fr/>

Réservation en ligne des présences :

Vous devez impérativement réserver les présences de vos enfants sur le portail ARG-famille au plus tard la veille au soir. Vous pouvez annuler les présences de vos enfants dans les mêmes conditions. En cas d'absence pour des raisons impérieuses, et pour que la prestation vous soit remboursée, il faudra informer sans délai la mairie de MAZAN par mail : contact@mazan.fr ou par courrier. À défaut la prestation sera perdue.

Étude Surveillée :

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'étude surveillée les lundis et les jeudis. Vous devez au préalable inscrire votre enfant en Garderie et ensuite réserver une place à l'étude. Attention le nombre de place en étude surveillée est limité.

Règlement des prestations :

Vous pouvez régler vos prestations par CB ou prélèvement bancaire lors de la réservation des présences sur votre portail-famille.

Si vous souhaitez régler par chèque ou en espèce, il faudra vous rendre en mairie pour procéder aux paiements et aux réservations.

Règlement intérieur de la garderie: <https://www.mazan.fr/decouvrir-mazan/pratique/mes-enfants/a-lecole.html> ou sur demande auprès de l'accueil de la mairie ou du service périscolaire.

Tarifs applicables aux familles résidant à MAZAN

	Quotient Familial C.A.F.				
	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1500	1501 et plus
Garderie du Matin	0,40€	0,50€	0,65€	0,85€	1,10€
Garderie du Soir	0,50€	0,65€	0,85€	1,10€	1,45€
Étude Surveillée	1,50	1,75€	2,00€	2,25€	2,50€

Tarifs applicables aux familles résidant en dehors de MAZAN

	Quotient Familial C.A.F.				
	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1500	1501 et plus
Garderie du Matin	0,50€	0,65€	0,85€	1,10€	1,45€
Garderie du Soir	0,65€	0,85€	1,10€	1,45€	1,90€
Étude Surveillée	1,75€	2,00€	2,25€	2,50€	3,25€